



22 avril 2021

Situation financière des communes municipales valaisannes

La situation financière globale des 126 communes valaisannes peut une nouvelle fois être qualifiée de très bonne. Les cinq indicateurs calculés sur la base de la moyenne des comptes 2018 et 2019 obtiennent le maximum de 25 points.

Le compte de fonctionnement 2019 des 126 communes valaisannes dégage un cash-flow de plus de 583 millions de francs, en progression de plus 37.5% par rapport aux comptes 2018. L'excédent de revenus est pour sa part stabilisé à 71.7 millions de francs.

Les charges financières de fonctionnement des communes augmentent de 2.7%, à 1.778 milliard. Les revenus financiers s'accroissent de 9.5% et s'installent résolument au-dessus de la barre des 2 milliards, à 2.361 milliards.

Les communes maintiennent un niveau des amortissements ordinaires élevé à 282.5 millions de francs, soit une hausse de 0.6%. Les amortissements complémentaires sont pour leur part en recul (- 15%), à 55.1 millions de francs.

Investissements nets de 365.6 millions de francs

Les municipalités maintiennent un niveau d'investissements nets élevé à 365.6 millions de francs, en progression de 1.4%.

Excédent de financement de 217.5 millions de francs

Les communes comptabilisent pour la 3^{ème} année consécutive un excédent de financement, avec à la clé un record à 217.5 millions de francs, contre 63.5 millions pour 2017/2018.

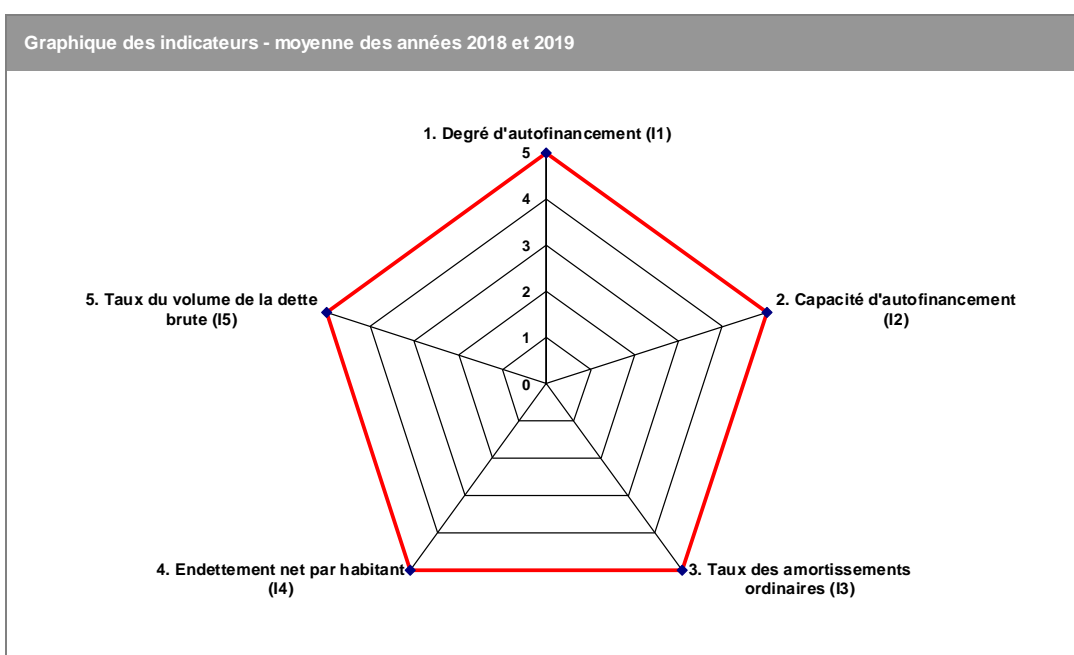
L'évolution positive des valeurs entre les deux années et celles intrinsèques de l'exercice 2019 sont inhabituelles. L'amélioration constatée reflète un élément extraordinaire comptabilisé sur l'exercice 2019, soit l'assainissement de la commune municipale de Loèche-les-Bains.



Indicateurs financiers

Les cinq indicateurs financiers retenus par le canton du Valais affichent tous un résultat positif avec les appréciations suivantes (0 = insuffisant / 5 = très bien) :

- Très bien 5 pour le degré d'autofinancement
- Très bien 5 pour la capacité d'autofinancement
- Suffisant 5 pour le respect du taux de 10% des amortissements ordinaires
- Endettement faible 5 pour l'endettement net par habitant
- Très bien 5 pour le taux du volume de la dette brute



Sur un potentiel de 25 points (5 x 5 points), les chiffres consolidés des 126 communes valaisannes atteignent le maximum.

L'endettement net des chiffres consolidés des communes diminue de 1'271 à 601 francs par habitant. Avec une valeur assez largement inférieure à 3'000 francs par habitant, l'endettement est considéré comme faible.

L'analyse de ces éléments démontre la très bonne tenue de la situation financière des communes.

Dès le budget 2022, les communes devront utiliser le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2). De fait, ce rapport est le dernier sous cette forme et marque la fin d'une série historique qui a commencé avec le MCH1 en 2006.

Annexes :

- **Tableau de présentation du résultat annuel**
- **Bilan consolidé des communes**
- **Charges de fonctionnement selon les tâches**
- **Charges de fonctionnement selon les natures**
- **Carte de l'endettement net par habitant**

Personne de contact

Frédéric Favre, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport, 027 606 50 05